



Environnement

Nouvelle-Calédonie

ANSE-VATA

**La Promenade
s'offre un lifting vert**

MER

Bien commun de l'humanité

BTP

**L'écoconstruction,
pour un bâti durable**

DÉCHETS

**Des entreprises
toujours plus impliquées**

« Pour un océan, bien commun de l'Humanité »

Par Lionel Loubersac, océanographe, fondateur et vice-président du Cluster Maritime de Nouvelle-Calédonie

Moins d'un tiers de notre planète bleue : sa partie émergée voit ses ressources (vivantes, alimentaires, énergétiques, minérales...) ne plus répondre aux besoins de l'Humanité. Qui n'a pas entendu la fixation du jour du dépassement de la terre¹ qui, en 2022, était le 28 juillet ! Cette partie émergée n'est pas considérée, sauf cas particuliers, comme un bien commun et fait l'objet d'appropriations diverses sous forme de droit de propriété et de droits d'exploitation...



Le Cluster Maritime considère que la mer est « une » pour la durabilité des services et ressources qu'elle nous offre

L'Océan, fondamental de notre planète, demeure domaine public. Les droits d'exploitation de ses ressources sont régulés sous forme de concessions (temporaires) pour l'attribution d'espaces aux fins de différents usages, ou par des TAC (total admissible de captures de pêche), ou encore via une Agence internationale (AIFM²) pour ce qui concerne des droits sur les ressources minérales des grands fonds en mer internationale.

Le droit de la mer se fonde sur une liberté d'accès et de circulation dans le respect des accords de Montego Bay³. Or, le développement économique maritime ne peut se réaliser sur des bases uniquement financières, de rentabilité et de liberté d'action, ou de la maîtrise d'une technologie particulière dont la signature carbone ou le caractère non

invasif seront désormais très scrupuleusement considérés... Il est désormais implicite d'intégrer les contraintes environnementales (services écosystémiques rendus, dégradation de la biodiversité, impact vis-à-vis du changement global, pollutions, acidification, décarbonation, préservation, restauration, etc.) et sociétales (prise en compte progressive de droits, qu'ils soient historiques de pêche ou encore droits des peuples autochtones). De ceci se déclinent des systèmes de régulation sous forme d'aires marines protégées, de différentes typologies de réserves marines, et des prises de position de plus en plus fréquentes et contradictoires, par exemple sous forme de moratoires. Or, la non-intégration équilibrée des différents points de vue, voient l'économie, qui porte le développement, les recettes fiscales et l'emploi de notre jeunesse, apparaître de plus en plus comme une « intruse », voire l'ennemi à contrer...

Cette opposition entre la liberté d'action, fondement du droit maritime international, et celle désormais de l'interdit, nécessite des systèmes de régulation incontestables. Ceux-ci peinent à s'élaborer... Sont-ils possibles ?

En Nouvelle-Calédonie, alors que des solutions commencent à être en application ailleurs, elles sont encore peu opérantes. Elles font appel de façon ponctuelle à des outils (réseaux organisés de surveillance et de diagnostic de la qualité des milieux et des ressources, planification spatiale, d'activités concurrentes, etc). En vue d'un monde meilleur porté par « Océan, Bien Commun de l'Humanité », il serait préconisé à l'avenir, d'intégrer transversalité, unicité et continuité et en ces sens, montrer que la Nouvelle-Calédonie peut être exemplaire.

Le Cluster Maritime de Nouvelle-Calédonie (CMNC) a rédigé les deux volumes du Livre Bleu⁴ qui, en termes de stratégie, soulignent la considération d'une mer qui est « une », et qui doit être considérée comme telle pour la durabilité des services et ressources qu'elle nous offre et offrira à nos enfants. Cette instruction du Livre Bleu calédonien se fait en relation étroite avec les dynamiques mondiales en cours sur les grandes questions de l'océan, intégrant l'économique, l'environnemental et le sociétal.

Six priorités sont identifiées pour une stratégie maritime dont il est souhaité la mise en œuvre :

- Adaptation de la gouvernance au sens institutionnel, avec décloisonnement et portage d'un véritable partenariat décisionnel entre le public et le privé ;
- Utilisation bien plus avancée des outils de gestion intégrée des espaces, des ressources et des usages ;
- Mise en place d'infrastructures et de plateformes technologiques et d'innovation, aptes à soutenir le développement et fournir des solutions durables aux questions posées, dont certaines inédites ;
- Identification de nouvelles filières énergétiques en milieu maritime qui soient éco-responsables (sources nouvelles, décarbonation, recyclages, modération dans l'utilisation...);
- Sensibilisation et éducation de la jeunesse et du grand public, formation professionnelle et renforcement de la culture et de l'éthique maritime dans une approche intégrée du genre ;
- Travail de responsabilité, et donc d'alliance et de synergie bien plus étroites avec nos voisins insulaires régionaux qui sont des archipels face aux mêmes questions.

Mais ces 6 axes stratégiques prioritaires resteront lettre morte s'il n'y a pas un changement de paradigme dont plusieurs au niveau international s'y emploient dans le respect que notre océan est un bien commun de l'humanité. Pourquoi ?

- **Notre océan est un, global et continu.** Il est un système où tout est lié, possédant une surface, un fond, une masse d'eau et une interface avec la terre (le littoral)⁵
- **Notre océan est sans frontières.** On sait que les milliards de molécules d'eau qui le composent mettent chacune environ 1 000 ans pour faire le tour du monde de la surface aux grands fonds.
- **Il est un océan indispensable à la vie,** (dont la nôtre), vie dont il est en outre à l'origine car elle est née dans ses profondeurs. Les éco-services⁶, les ressources qu'il apporte⁷ et les connexions qu'il facilite⁸ porteraient catastrophe pour l'Humanité si leur altération se poursuit ou leurs fonctions de connectivité deviendraient prétexte de guerres. Et tout porte à croire qu'elles pourraient l'être...
- **Notre océan est résilient mais il est malade.** Que penser de suggestions par certains de ne pas l'explorer, de ne pas chercher à mieux le connaître pour mieux le comprendre, le diagnostiquer et surtout le soigner ? D'autant qu'on estime à ce jour que seuls 5 % de notre océan a été exploré et que plus de 2 000 000 d'espèces sont encore à découvrir (équivalent de toutes les espèces connues).
- **C'est un océan, où que nous soyons sur la planète, qui est en interaction avec nous et vis-à-vis duquel nous portons donc une totale responsabilité.**
- **Il est source d'inspiration, de bien-être, de dépassement de soi et une école de vie⁹ et ¹⁰.** « La Mer est une émotion »¹¹. « On ne redoute pas les tempêtes quand on est capable de les affronter » (E. Tabarly). « La mer est comme cela, elle efface ces choses de la terre parce qu'elle est ce qui est le plus important au monde » (J.Y. Le Clezio). Ceci est factuel mais bien insuffisamment considéré et souligné.
- **Mais il est aussi un océan source de convoitises et de compétitions** encore bien trop mal instruites, siège de mauvaise foi, de velléités d'expansion ou bien de dogmes, de fantasmes ou d'appât du gain.
- **Cet océan ne répond pas aux notions communément admises¹²** de « patrimoine mondial, de bien public, ou de biens communs mondiaux », mais à celle d'un bien au singulier, commun aux sens des responsabilités que nous en avons et d'une Humanité bénéficiaire de ses bienfaits.

L'océan est indispensable à la vie, dont il est à l'origine car elle est née dans ses profondeurs



La vie est née dans les abysses : élégante erinoïde de profondeur, copyright Scripps Institution of Oceanography.



On perçoit alors la dimension hautement éthique des questions posées. Le développement d'une économie maritime durable ne peut s'envisager sans une Humanité soudée, solidaire, responsable de la préservation de notre océan, de l'utilisation pensée et sereine de ses bienfaits. « *Seule l'Humanité peut être tenue pour responsable de sa préservation et de sa régénération* »¹³.

De nos propos découle la suggestion qui est celle de lancer bien plus avant un travail transversal d'information, de sensibilisation et d'éducation sur les multiples facettes de cet océan et de ses mers. Cette initiative, implicite pour le Cluster Maritime de Nouvelle-Calédonie et ses associés est, pour le moment, tout juste démarrée auprès de la jeunesse calédonienne via l'expérience d'un parcours Éducatif Mer conduit en partenariat entre le Vice-rectorat, le CMNC et le Cluster Comité 3E¹⁴. Son objectif premier n'est pas uniquement de créer des vocations et d'apprendre un métier mais de comprendre la mer et l'océan en transversalité : leurs rôles, leur fonctionnement, leurs fragilités, leurs enjeux... Cette transversalité doit désormais se cibler vers le grand public, vers nos décideurs et leurs services administratifs en charge de la gestion de la mer, vers les grandes instances du pays (Congrès, CESE, Chambres consulaires, Sénat Coutumier avec appui du Haut-Commissariat) sur la base concrète de sujets qui nous interpellent (suite économique du nickel, préservation et valorisation de notre patrimoine biologique marin, diversification de nos emplois maritimes, place régionale à occuper, nos grands fonds, l'érosion de nos plages, l'occurrence de prédateurs qui occupent une niche qui n'était pas exactement la leur (requins), effets inquiétants du changement climatique, économie responsable, résiliente et exemplaire, place des femmes... comme tout ce que nous avons à transmettre à nos enfants.

C'est un projet dont nous ne pouvons faire l'économie (jeu de mot !)¹⁵ qui en outre interpelle en intégralité les 17 objectifs de développement durable de l'ONU¹⁶. Nos relations locales entre les deux réseaux très complémentaires en compétences des deux clusters calédoniens (CMNC et CC3E), les liens que nous avons établis avec le Cluster Maritime Français et au-delà, que nous établissons et établirons avec l'Institut Français de la Mer et des groupes de réflexion clés (PECC French Pacific Territories Committee¹⁷, Appel « *Ocean as Common* »¹⁸, Fondation de la Mer, IHEDN,¹⁹ Albert Premier, Fondation Maud Fontenoy et d'autres encore dont l'ONU et la CSW66²⁰ de mars 2022 via le CC3E, pour n'en citer que certains) sont gages de réussite et de démultiplication. A condition que nous sachions tous, en pleine conscience et responsabilité, au-delà des clivages, nous y attacher.

- 1 climate.selectra.com/fr/comprendre/jour-depassement
- 2 Agence internationale des fonds marins. Émanation de l'ONU dont le siège est à Kingstown (Jamaïque). Cet organisme intergouvernemental autonome a été fondé en 1994 pour organiser et contrôler toutes les activités relatives aux ressources minérales des fonds marins, et activités connexes (exploration, transport) dans la zone internationale, donc hors des limites des juridictions nationales (zones économiques exclusives).
- 3 fr.wikipedia.org/wiki/Convention_des_Nations_unies_sur_le_droit_de_la_mer
- 4 www.clustermaritime.nc/actions/livre-bleu
- 5 Loubersac Lionel (2021). L'eau de mer dans tous ses états. Revue Juridique Politique et Économique de Nouvelle-Calédonie , 2021/1(37), 255-275 archimer.ifremer.fr/doc/00691/80355
- 6 Piégeage de CO₂, production d'oxygène, régulation thermique et climatique...
- 7 Alimentation, protection des côtes, énergies, biomolécules pour la santé, matériaux divers, plaisir, bien être, sport et détente...
- 8 90 % des échanges mondiaux de marchandise passent par sa surface, 95 % des communications numériques passent par ses fonds...
- 09 Groupe Mer et Valeurs, 2012. Sous la Direction de Chantal Reynier « La Mer, ses valeurs ». Editions L'Harmattan, Paris. 186 pages.
- 10 Loubersac Lionel (2014). La mer et l'océan porteurs d'éthique . Tai Kona , (9), 28-43 . Open Access version : <https://archimer.ifremer.fr/doc/00203/31393/>
- 11 Propos repris de V. Mollot dans une présentation du parcours éducatif mer (www.clustermaritime.nc/wp-content/uploads/2022/12/La-mer-est-une-emotion.pdf)
- 12 Numéro hors-série de l'IFM : « Pour un océan bien commun de l'humanité » 124 pages
- 13 Eudes Riblier (IFM)
- 14 www.clustermaritime.nc/sensibilisation-aux-metiers-de-la-mer
- 15 Grâce aux éléments du parcours éducatif Mer 2022 nous avons déjà des dossiers instruits à pouvoir plaider
- 16 www.un.org/fr/exhibit/odd-17-objectifs-pour-transformer-notre-monde
- 17 Initiateur d'un séminaire transversal sur les enjeux des grands fonds à Nouméa (13-14 juin 2023) : www.linkedin.com/company/fptpec et www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7042730836000997376
- 18 Initiateurs : Catherine Chabaud, Jean Louis Fillon, Françoise Gaill, Eudes Riblier
- 19 Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale
- 20 La 66^e session de la Commission de la condition de la femme a choisi comme thème prioritaire « l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et filles dans le cadre des politiques et programmes relatifs au changement climatique à l'environnement et à la réduction des risques de catastrophes ».